

### FICHE DESCRIPTIVE DE CHANTIER COURANT

Annexe de l'arrêté permanent 2022 réglementant la circulation au droit des chantiers courants sur les voies hors RGC exécutés par ou pour le compte des Directions Espaces Publics et Communication de la Ville d'Ivry-sur-Seine

Description des travaux : Travaux d'élagage

Intervenant : SMDA En charge du balisage : SMDA  
Adresse : 29 rue Roger Hennequin PRAPPES Adresse : 29 rue Roger Hennequin PRAPPES  
Interlocuteur : Hennequin PRAPPES Interlocuteur : Hennequin PRAPPES  
Portable : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

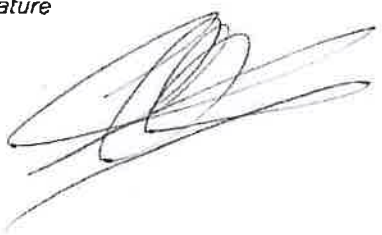
Nom de la voie : Rue JJ Rousseau Gestionnaire : \_\_\_\_\_  
Tronçon concerné : N° 29 Sens : \_\_\_\_\_  
Calendrier prévisionnel : du 10/10/22 au 16/10/22  
Horaires d'intervention : 9h30 - 16h30

Mesures d'exploitation prévues (autres que limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier et interdiction de stationner aux abords du chantier) :

- Neutralisation d'une ou plusieurs voies de circulation sans basculement de la circulation sur la chaussée opposée
- Neutralisation d'une voie bus
- Neutralisation d'une voie cyclable
- Rétrécissement de chaussée avec maintien d'une largeur de 2,80 mètres minimum
  - Mise en place d'alternat  de 9h30 à 16h30 géré  par feux tricolores provisoires
  - à l'aide de panneaux B15 et C18 ou de piquets mobiles géré  par feux tricolores provisoires
  - 24h/24
- Neutralisation du trottoir  partielle côté  pair  impair
  - totale
  - maintenue
  - déviée  de 9h30 à 16h30  24h/24
- Circulation piétonne  sur trottoir opposé
  - sur chaussée avec balisage
  - sur stationnement neutralisé

Observations : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le 23/09/22  
Signature



Validation SDS  
30 SEP. 2022

